

MAÎTRISER LE JONC AU PÂTURAGE AVEC DES BLONDES D'AQUITAINE

Engagé depuis 2013 dans le programme de maintien de l'élevage en Plaine Maritime Picarde, Antoine s'est porté volontaire en 2018 pour participer à l'expérimentation de la démarche patur'ajuste sur ce territoire. Déjà sensibilisé par sa participation au Concours Prairies Fleuries en 2015, il souhaitait notamment voir comment mieux maîtriser l'invasion par le Jonc glauque sur ses parcs les plus humides. Cette expérience a été suivie dans le cadre du collectif d'éleveurs de la Baie de Somme animé par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard et la Chambre d'Agriculture de la Somme, pour mieux valoriser les prairies humides avec la démarche Pâtur'Ajuste.



LA FERME D'ANTOINE GUILBAUT

- Département : Somme
- Commune : Boismont
- Surfaces : 95 ha : 45 ha de pâturages humides, 7 ha de maïs ensilage, 3 ha de prairies temporaires et 40 ha de culture de vente (betterave, blé, orge)
- Animaux : 55 vaches allaitantes Blonde d'Aquitaine + la suite
- Commercialisation : une dizaine de génisses ou jeunes vaches engraisées sont vendues en directe ; le reste (taurillons, vaches de réforme) est commercialisé en filière longue - tout les animaux vendus sont engraisés sur la ferme

Contexte de la ferme

UN OBJECTIF DE HAUTE PERFORMANCE EN TERMES DE CROISSANCE ET DE CONFORMATION DES ANIMAUX

Suite à la reprise de la ferme familiale et à l'arrêt de la production laitière, Antoine a fait le choix de la race Blonde d'Aquitaine pour ses performances (croissance rapide, rendement en viande) avec pour objectif de produire des animaux lourds avec des bons classements de carcasses afin de bien les valoriser dans les filières bouchères.

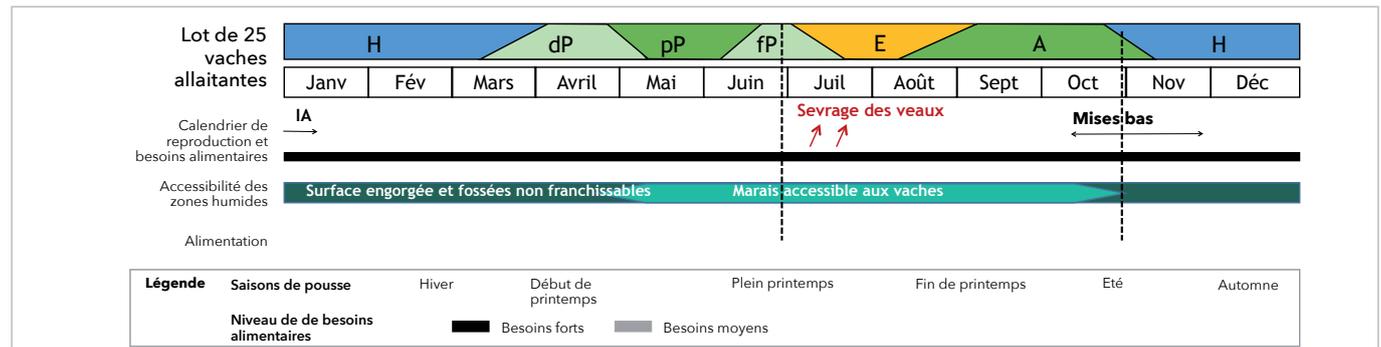
Pour Antoine, la Blonde d'Aquitaine a cependant l'inconvénient d'être exigeante et trop longue à engraisser uniquement à l'herbe. Il a donc fait le choix de passer en vêlage d'automne afin de privilégier une croissance rapide des veaux en stabulation avec une alimentation des mères à base de maïs et pulpe de betteraves. De même l'engraissement des vaches de réforme est principalement fait à l'auge. Les jeunes mâles sont sevrés après une période de pâturage de 4 mois avec les mères (avril à juillet) puis engraisés également en bâtiment.

UN RÔLE IMPORTANT DU PÂTURAGE EN PRAIRIES HUMIDES

Malgré l'importance des fourrages récoltés dans le système notamment pour l'engraissement et la croissance des veaux, le pâturage reste central afin de garantir la croissance des génisses, le maintien en état des vaches et leur préparation aux vêlages. Antoine teste également l'engraissement de vache de réforme à l'herbe afin de réduire à 1 mois (au lieu de 3) la finition à l'auge.

Plus de 90 % des pâtures sont humides, ce qui implique une mise à l'herbe souvent tardive entre mi-avril et début mai du fait de l'engorgement important en eaux. Par contre les 45 ha de pâtures sont ensuite assez productifs pour nourrir la totalité du troupeau pendant les 6 mois de pâturage.

Certaines portions de pâtures restent inaccessibles aux vaches du fait du niveau d'eau dans les fossés jusqu'au mois de juin. Ces difficultés d'accessibilité et le pâturage tardif entraînent ainsi un développement important du Jonc glauque (*Juncus inflexus*) mais aussi de la Fétuque élevée (*Schenodorus arundinacea*) qui sont refusés par les vaches et donc gérés par broyage (2 à 3 fois par an).



Organisation du système d'élevage pour le lot de vache pâturant le marais

Déclencheur de l'expérience

Depuis plusieurs années, Antoine a constaté une augmentation et une densification du Jonc dans la pâture « le marais », la plus humide de l'exploitation. Ce parc de 5 ha intégré à un bloc de pâture de 12 ha situé en face de la ferme a un rôle stratégique pour l'alimentation d'un lot de 25 vaches. En 2016 et 2017, le recouvrement en jonc était arrivé à environ 70% et la moitié de la surface du parc n'était quasi plus utilisée par les animaux. Ces refus étaient donc broyés généralement 2 fois par an (juin et septembre), sans résultat.

Pratiques / Processus

Pâturage tournant durant toute la saison :

Historiquement, le pâturage était tournant uniquement au printemps entre le marais et la Boullarderie (6 ha 50 de prairie plus haute et productive). Ensuite dès le mois de juin l'ensemble des 12 ha était ouvert en pâturage continu.

Le premier ajustement testé a donc été de poursuivre le pâturage tournant entre les 2 parcs durant l'été afin de maintenir une pression forte sur le marais et limiter le tri par les animaux.

Changement des pratiques de broyage :

Antoine a décidé aussi d'arrêter le broyage au printemps et d'attendre que les animaux aient pâturé l'herbe au pied des touffes de joncs en juillet avant de broyer. Afin de consommer et épuiser les repousses du jonc, le troupeau revient rapidement sur la parcelle après ce broyage.

Spécialisation estivale de la parcelle :

Les 2 parcs sont caractérisés par des niveaux d'humidité et une composition floristique différents.

La Boullarderie est une prairie faiblement à moyennement humide avec une végétation dominée par le Ray-grass anglais et le trèfle relativement précoce et productive au printemps avec une bonne repousse à l'automne. Par contre, la pousse s'arrête totalement l'été, surtout en cas de sécheresse ;

Le marais est une parcelle très humide, engorgée d'eau une bonne partie de l'année avec une végétation très diversifiée dominée par les Joncs, Carex, Fétuque élevée, Agrostis stolonifère associés à

Objectif de l'expérience

L'OBJECTIF EST DE RÉDUIRE LA DENSITÉ DU JONC GLAUQUE (20 À 30% VISÉ), PAR LE PÂTURAGE ET AINSI LIMITER LES CHARGES DE MÉCANISATION ET LE TEMPS DE TRAVAIL, TOUT EN COUVRANT LES BESOINS DES VACHES.

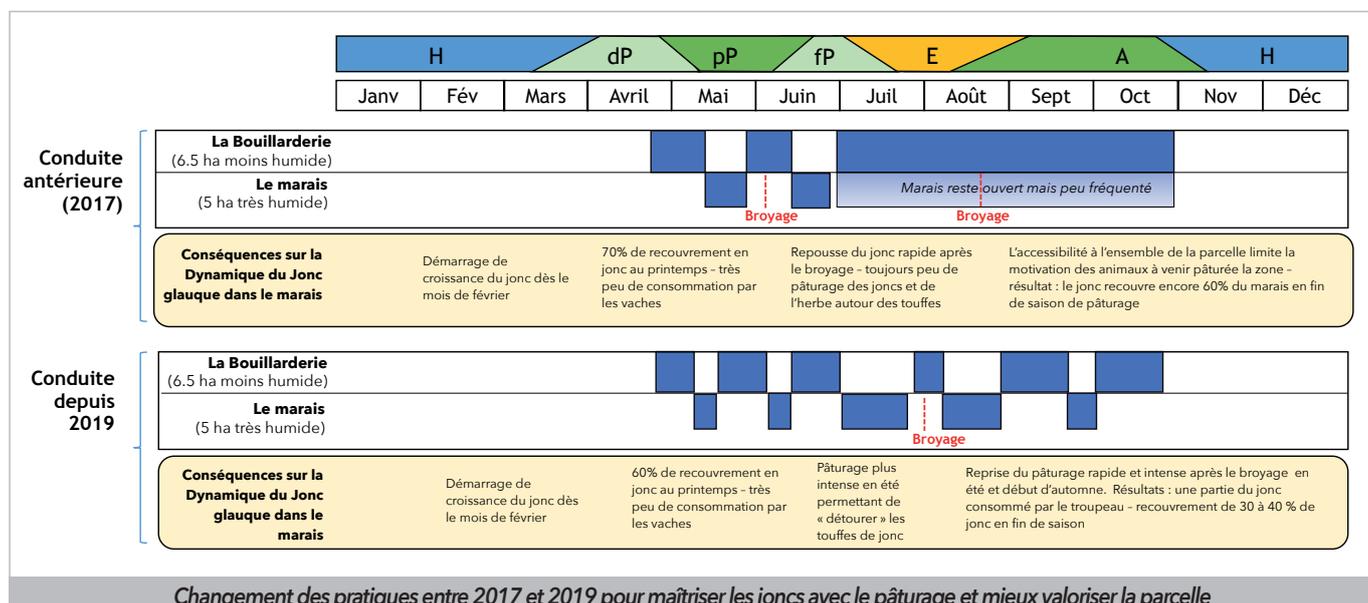
Il s'agit de mieux intégrer cette prairie très humide dans la chaîne de pâturage, d'augmenter la fréquentation des secteurs moins pâturés et d'augmenter le prélèvement de la repousse du jonc au cours du pâturage.



La parcelle du marais en juin 2018. Les observations et mesures de pousses de Jonc glauque ont mis en évidence l'inefficacité du broyage de printemps qui avait plutôt tendance à dynamiser le jonc mais aussi à freiner le développement des espèces tardives avec le recouvrement par une épaisse litière de jonc broyé.

plusieurs espèces de légumineuses (Lotier des marais, trèfles blanc, trèfle des prés, Gesse, ...). Le niveau d'eau entraîne un démarrage tardif (sauf pour le jonc glauque qui pousse même sous l'eau), mais la pousse se maintient ensuite durant tout l'été soutenue notamment par les carex et légumineuses.

Compte tenu de ces propriétés, mais aussi, des besoins plus faibles des vaches après le sevrage des veaux début juillet, Antoine a décidé d'utiliser plus fortement le marais pendant l'été et de pâturer la Boullarderie en priorité au printemps et à l'automne.



Changement des pratiques entre 2017 et 2019 pour maîtriser les joncs avec le pâturage et mieux valoriser la parcelle

Résultats de l'expérience

Le jonc est maîtrisé par le pâturage et le niveau de la valorisation de la parcelle est bien plus important

Les pratiques ont permis d'atteindre un recouvrement du jonc acceptable pour Antoine. L'évolution de la végétation de la parcelle la rend plus attractive pour le troupeau avec un fourrage plus appétent et nutritif. Ainsi, entre 2017 et 2019, la durée de pâturage sur cette parcelle est passée de 40 à 60 jours avec un lot équivalent de 25 vaches. En juillet 2020, Antoine a même pu utiliser cette parcelle pour le pâturage de ses 50 vaches après les sevrages alors qu'il n'avait quasi plus d'herbe dans ses autres pâtures avec la sécheresse. Pour la suite, la plus grande confiance dans la valeur de l'herbe pâturée sur les prairies humides incite Antoine à chercher à profiter encore davantage du pâturage pour réduire le temps en bâtiment et la quantité d'aliment nécessaire à la finition de ses animaux.

Des bons résultats pour l'écologie aussi

Les propriétés écologiques importantes de la parcelle ont également été renforcées par cette évolution avec une structure de végétation plus hétérogène et le développement plus important des espèces tardives de milieu ouvert qui était auparavant étouffé par les joncs et la litière de broyage. La mécanisation et donc la consommation de gasoil a aussi été fortement réduite.



© M. Franquin

La parcelle du marais en avril 2020. Après 2 ans d'observations et d'ajustement de pratiques, la régression du Jonc glauque est significative sur le secteur de la parcelle le plus envahi avec un recouvrement qui est passé de 60-70% à moins de 40%. Cette régression s'est accompagnée d'un développement des légumineuses et notamment des trèfles et lotiers. Sur les secteurs plus accessibles où le jonc représentait 20 à 30%, il a également régressé à 15%/20% de recouvrement.



L'éleveur parvient à motiver les Blonde d'Aquitaine à consommer les joncs et à stabiliser leur dynamique en faisant bien pâturer autour des touffes de joncs avant d'autoriser les animaux à changer de parc. Ces résultats ont été obtenus tout en maintenant l'état des animaux et les performances de croissance qui sont la priorité d'Antoine.



Un conseil de l'éleveur

"Avant, je ne laissais jamais 'gueuler' mes vaches et j'ouvrais la barrière pour les changer de parcs dès qu'elles le demandaient. Aujourd'hui, après les sevrages, je les maintiens dans le marais plus longtemps même si elles se plaignent ! Et au final, elles ne perdent pas d'état et elles ne m'appellent plus."

LES JONCS ONT UNE BONNE VALEUR NUTRITIVE, D'AUTANT QU'ELLE SE MAINTIENT DANS LE TEMPS

Comme le montre ce tableau, l'analyse du jonc pâturé à une valeur en matière azotée (MAT) et une richesse en cellulose (énergie) assez voisine du foin de dactyle réalisé par M. Guilbaut. De plus ces caractéristiques se maintiennent bien dans le temps et complètent bien l'herbe en été (azote) ou en automne (fibre). C'est bien l'organisation de son prélèvement par les animaux (entrée et sortie de parc) et l'apprentissage des jeunes animaux qui doit être géré pour le valoriser et limiter son envahissement.

	Jonc vert pâturé en automne 2018 (%MS)	Foin de dactyle récolté au stade feuillu (%MS)
Matières azotées totales	16,5	17
Matières minérales	6,5	9
Cellulose brute	26	28
Lignine	3	4

DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience fait partie de la collection des publications techniques éditées par le réseau Pâtur'Ajuste. Il montre comment un éleveur s'est approprié les fiches techniques suivantes :

! Maîtriser l'évolution des végétations

! Les refus au pâturage

Pour en savoir plus et découvrir des retours d'expérience d'éleveurs : www.paturajuste.fr



SI CE RETOUR VOUS INSPIRE :

Faites nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous : contact@paturajuste.fr



Ce retour d'expérience s'est appuyé sur le suivi des fermes qui a été réalisé depuis 2018 dans le cadre de la démarche Pâtur'Ajuste pour valoriser les prairies humides. Il a regroupé Scopela, le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard et la Chambre d'Agriculture de la Somme aux côtés des éleveurs.

RÉDACTION FINANCÉE PAR :



Programme de Maintien de l'Agriculture en Zone Humide

ÉDITION : SCOPELA, Février 2021

73340 Bellecombe en Bauges

c.agreil@scopela.fr - contact@paturajuste.fr

paturajuste.fr

RÉDACTION :

